



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

économie et finances

Question écrite n° 81495

Texte de la question

Mme Viviane Le Dissez attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la mise en œuvre des orientations de la modernisation de l'action publique (MAP) au sein de la direction générale des finances publiques. En effet, certains syndicats s'interrogent sur les conséquences du développement de l'administration numérique et des suppressions de postes, qui découlent de ces orientations, sur la qualité du service rendu aux usagers. Ils s'inquiètent notamment de la réduction des horaires d'ouvertures de l'accueil des personnes physiques dans tous les centres des finances publiques du département des Côtes d'Armor et du risque pour les citoyens de ne plus pouvoir, à terme, se rendre spontanément dans les CFP gestionnaires de leurs dossiers, sauf à prendre rendez-vous avec le service concerné. Cette situation aboutirait, selon ces organisations syndicales, à des inégalités de traitement et des exclusions économiques, notamment pour les publics les plus éloignés de l'outil informatique, ainsi qu'à un risque d'aggravation des fractures territoriales « urbain/rural ». Consciente de la nécessité de moderniser l'action publique mais également du fort potentiel que peut représenter la numérisation des procédures pour le personnel de la DGFIP qui devrait voir ses conditions de travail améliorées, pour les usagers (simplification des procédures, rapidité de traitement des dossiers, etc.), mais également pour les finances publiques au vu des économies qui sont dégagées par ce renforcement de la numérisation, elle souhaiterait toutefois savoir comment le Gouvernement entend garantir un service accessible fondé sur une relation personnalisée avec les usagers.

Données clés

Auteur : [Mme Viviane Le Dissez](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81495

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2015](#), page 4455

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)